

Image not found or type unknown



## Respect de la vie privée

Par **Olaf1129**, le **17/06/2020** à **07:11**

Bonjour,

Je suis infirmière et j'aimerais savoir si ma cadre de santé a le droit de donner ouvertement le motif d'une de mes absences à mes collègues? Également si elle a le droit nommer mon nom et le motif de mon arrêt de travail (grossesse) lors de rencontres avec des postulants ?

Merci de votre réponse.

Mes salutations.